



Conditions Particulières de Vente

NOUVINI est une marque du tour opérateur français, BEAUX RIVAGES, Société par actions simplifiée au capital de 221 000€ - Licence Atout France IM077110003, RCS Paris 529 181 430 et bénéficie d'une garantie financière de l'Association Professionnelle de Solidarité (A.P.S.T) 15, Avenue Carnot 75017 Paris.

Nouvini vous propose des voyages à la carte ainsi que des circuits accompagnés, privatifs ou en petit groupe, via le site internet <http://nouvini.com/fr/>. Nouvini est un agrégateur d'agences locales : l'objectif est de permettre aux voyageurs de bénéficier à la fois de l'expertise terrain d'un opérateur de voyage local et de toutes les garanties d'un tour opérateur français.

1. Inscription

Nouvini vous propose de construire votre voyage selon vos envies et vous propose des programmes-type, assortis de prix « à partir de ». Pour obtenir votre programme personnalisé de voyage, vous devez soumettre votre demande de devis sur le site www.nouvini.com ou par téléphone.

2. Modalités tarifaires, de paiement et de facturation

2.1 – Modalités de paiement - factures

La validation de votre commande sera assortie du règlement d'un acompte de 35 % du montant total du devis pour tout voyage dont la date de départ se situe plus de 35 jours après la date de réservation, ou de la totalité du prix du voyage si le délai est inférieur. Nouvini confirmera la disponibilité des prestations demandées ou similaires dans les plus brefs délais. L'acompte versé ne saurait être remboursé qu'au motif d'impossibilité de fournir la prestation demandée ou similaire, à l'exclusion de tout autre motif.

Frais d'annulation standard pour les prestations terrestres hors haute saison :

Annulation effectuée jusqu'à 1 mois avant le départ : 12% du montant total

Annulation effectuée entre 1 mois et 2 semaines avant le départ : 30% du montant total.

Annulation effectuée entre 2 semaines et 1 semaine avant le départ : 50 % du montant total.

Annulation effectuée à moins d'une semaine avant le départ : 100 % du montant total

Frais d'annulation standard pour les prestations terrestres en haute saison (du 20 décembre au 10 janvier) :

Annulation effectuée jusqu'à 45 jours avant le départ : 12% du montant total.

Annulation effectuée entre 45 jours à 1 mois : 30% du montant total.

Annulation effectuée entre 1 mois et 2 semaines avant le départ : 50% du montant total.

Annulation effectuée entre 2 semaines et 1 semaine avant le départ : 75 % du montant total.

Annulation effectuée à moins de 1 semaine avant le départ : 100 % du montant total.

Sur certaines destinations et /ou produits, les hôtels et/ou prestataires peuvent nous facturer 100% de frais d'annulation dès la réservation ferme. Nous nous réservons la possibilité de demander des frais de 100% du prix du voyage en cas d'annulation, en dérogation aux conditions d'annulation standard (voir ci-dessus).

Frais d'annulation pour les prestations terrestres aux Maldives et exceptionnellement ailleurs :

Pour un séjour aux Maldives, les frais d'annulation dépendent des hôtels. Ils seront sur demande, en fonction de l'hôtel et de la période de réservation. Plus rarement, des conditions similaires peuvent s'appliquer dans d'autres pays.

Frais d'annulation pour les prestations aériennes :

BEAUX RIVAGES SAS, au capital variable de 221 000 euros
Siège social : 66, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris

Nouvini se réserve le droit de modifier l'itinéraire du client, pour le bien de celui-ci, si les compagnies aériennes ont modifié l'horaire, le sens ou les rotations de leurs vols. Nous ne pouvons être tenus pour responsables des modifications d'horaires ou d'itinéraires, de type d'appareil, de compagnies aériennes (dans le cadre d'un partage de code), des changements d'aéroport provoqués par des événements extérieurs (grèves, guerre, incidents techniques, surcharges, intempéries etc...) que dans les conditions prévues par le Code du Tourisme et les conventions internationales applicables.

Les compagnies aériennes se réservent le droit d'augmenter les tarifs et taxes tant que les billets ne sont pas émis. Pour tout billet d'avion émis :

- Toute annulation avant la date de départ entraîne des frais de 250€ minimum par personne
- Toute modification (changement de noms, prénoms et date de naissance) avant la date de départ entraîne des frais de 110€ par personne.

En cas de vol non modifiable, et non remboursable les frais d'annulation sont de 100% du prix du vol régulier hors assurances.

En cas d'annulation d'un voyage reporté, ou de substitution, les frais d'annulation sont de 100% du prix du séjour hors assurances.

2.2 Conditions de paiement, Garantie des fonds déposés et Sécurité des voyageurs

Le règlement du voyage se fait par carte bancaire à travers un lien sécurisé ou par chèque à l'ordre de Beaux Rivages (exclusivement à plus de 35 jours de la date de départ) ou par virement. Le solde des paiements CB sera automatiquement débité, sans avis de notre part, à la date d'échéance citée ci-dessus. Nouvini utilise les systèmes de paiements sécurisés de la BNP et du CIC / Payzen pour les paiements par CB et pour les e-chèques vacances. A noter que Nouvini accepte les paiements par American Express moyennant une surcharge de 2% du prix du voyage.

3. Assurances

Nouvini recommande vivement à ses clients de souscrire une assurance couvrant les risques spécifiques aux voyages tels que : maladies, accidents, catastrophes naturelles, rapatriements sanitaires etc. Le montant des primes des assurances souscrites par le client à l'occasion de son voyage est réglé dès l'inscription avec l'encaissement de l'Acompte. En cas de sinistre, avant ou pendant le voyage, il vous appartient d'ouvrir sans tarder un dossier auprès de votre compagnie d'assurance, afin de déclencher la procédure adaptée.

4. Modification des hôtels, circuits, délogement hôtels

Dans les hypothèses suivantes - cas de force majeure, en fonction de la météo, des jours fériés, raisons de sécurité, fait d'un tiers – Nouvini peut être dans l'obligation de changer les hôtels ou les prestations mentionnées, sans que cette mesure constitue une modification d'un élément essentiel du voyage. Dans la mesure du possible, le client sera avisé au préalable et Nouvini lui offrira un service dans la même catégorie que celle proposée initialement.

5. Responsabilité

- **Définition de la force majeure.** La force majeure est définie comme tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et irrésistible qui empêche le client et/ou l'agence/ses fournisseurs d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat (*émeutes, guerres, troubles politiques, situation sanitaire, pollutions, événements naturels et/ou climatiques*) ou incidents techniques extérieurs à Nouvini (*grèves des personnels du secteur aérien, encombrement de l'espace aérien, retards des moyens de transports, perte ou vol de bagages ou d'autres effets*)

-
- **Avant le départ.** En cas d'annulations imposées par des circonstances de force majeure et/ou motivées par la protection de la sécurité de nos clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative, les clients ne pourront prétendre à aucune indemnité. Nous pourrions notamment être amenés, à proposer à nos clients la modification des dates, des horaires et des itinéraires prévus.
 - **Après le départ.** En cas de force majeure constatée, les obligations des parties sont suspendues. Le ou les retards subis ainsi que les modifications d'itinéraire qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée du programme initialement prévu ou de retard à une correspondance. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (*taxe, hôtel, changement de moyen de transport, parking, ...*) resteront à la charge du client.

6. Réclamations

Nous vous recommandons pour tout problème lié à une inexécution ou une mauvaise exécution des prestations sur place lors du séjour de le signaler dans les plus brefs délais à votre conseiller NOUVINI. Pour un traitement rapide de votre dossier, toute réclamation doit être adressée à Nouvini par courriel dans les 30 jours suivant le retour du voyage.

Les présentes conditions particulières sont soumises au droit français.

7. Révision des conditions de vente

La version des Conditions de Vente applicables est celle en vigueur au jour de la réservation. Nouvini se réserve le droit de modifier ou de mettre à jour ses conditions de vente à tout moment et sans préavis.

Conditions particulières mises à jour le 06 avril 2018.